

L'Inter-Action

Le journal du CSSS de Gatineau

DÉPÔT DU PROJET DE LOI 10 PAR LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Qu'est-ce que la loi 10?

Le projet de loi 10 vise à modifier l'organisation de la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment l'abolition des agences régionales. Il a été déposé à l'assemblée nationale par le ministre de Santé et des Services sociaux, D^r Gaétan Barrette.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, le CISSSO, comprendra l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, le Centre de réadaptation en dépendance de l'Outaouais, le Centre régional de réadaptation la RessourSe, le Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Gatineau, le Centre de santé et de services sociaux de Papineau, le Centre de santé et de services sociaux des Collines, le Centre de santé et de services sociaux du Pontiac, le Pavillon du Parc et les Centres Jeunesse de l'Outaouais.

Tous les détails importants entourant ce projet de loi se retrouvent dans un encart spécial, encart que vous pourrez conserver.

PROJET D'AMÉLIORATION DES SOINS ET SERVICES SUR LE DEUIL PÉRINATAL

Un bon coup selon l'AQESSS



Au cours de leur pratique, toutes les infirmières et infirmiers en périnatalité doivent faire face au deuil périnatal. Devant cette situation douloureuse et éprouvante, l'équipe de soins infirmiers du CSSS de Gatineau a ressenti le besoin d'être mieux outillée pour soutenir et accompagner les familles dans leur deuil. Objectif : transformer les pratiques et humaniser les soins aux familles lors d'un décès périnatal.

Amorcé en 2010, le projet a été implanté en trois phases allant de la création d'un comité interdisciplinaire et interétablissement sur le deuil périnatal (CIIDP) à la restructuration et à l'harmonisation des soins dans tous les établissements

du territoire. Pour soutenir la démarche, divers outils ont été développés et mis en place. Ensuite une pochette fabriquée à la main dans laquelle se trouvent plusieurs informations et ressources relativement au deuil est remise aux parents. L'établissement propose aussi les services d'un photographe professionnel pour prendre des photos du bébé décédé et en faire un souvenir personnalisé pour les parents.

Après deux ans, 65 intervenants ont été formés aux procédures et 35 intervenants intersectoriels ont pris part aux ateliers sur cette question. Au cours de la même période, 45 familles ont bénéficié des services améliorés, incluant le service de photographie. Le taux de participation aux rencontres du groupe de deuil est passé de sept parents à une vingtaine de parents par soir. Les travaux inspirent déjà les intervenants de d'autres régions du Québec.

Bravo à toute l'équipe et félicitations pour le prix « Opération Bons coups » de l'AQESSS!

*Le party des retraités
et des 25 ans de
service de même que
le party de Noël :
le 28 novembre 2014!*

Le journal L'Inter-Action est le bulletin d'information des employés du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau. Pour alléger le texte, nous utilisons tantôt le masculin, tantôt le féminin. Ce journal est publié par la direction des communications du CSSS de Gatineau.

Rédactrice: Ginette Leblanc

Collaborateurs et membres du comité des communications: Nicole Therriault, Christiane Millette, Chantal Dufresne, Françoise Béland, Colline Meilleur, Bernard Vaive, Patricia Rhéaume, Gabrielle Giasson, Lucie Dechesne et Louise Richard

Conception graphique et impression: Imprimerie Vincent Ltée

Commentaires, suggestions ou articles: Membres du comité des communications ou Ginette Leblanc au 819 966-6564 ou ginetteleblanc@ssss.gouv.qc.ca

L'Inter-Action, le journal interne du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, a été créé spécialement pour vous. Afin que ce journal se reflète à votre image, nous faisons appel à votre collaboration. Si vous avez des nouvelles, des idées d'articles ou des anecdotes à nous communiquer, n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Il nous fera plaisir de les diffuser dans notre prochain numéro.

Vous pouvez les acheminer par courriel à madame Ginette Leblanc, conseillère aux communications, ou encore par téléphone au 819 966-6564.



Centre de santé et de services sociaux
de Gatineau

Coup d'oeur entre-nous...

Dans une lettre qu'elle a fait parvenir au directeur général, madame Francine Ladouceur, au nom de son père, monsieur Francis Lapierre, a tenu à souligner leur grande satisfaction pour les soins prodigués à l'hôpital de Gatineau en juillet dernier.

« Que ce soit à son arrivée à l'urgence, aux soins de courte durée ou au 7^e Nord, tous et toutes ont été d'un professionnalisme, d'un dévouement et d'une gentillesse sans borne. Ma famille et moi ont été des plus impressionnés de la qualité des services et des soins reçus » de souligner madame Ladouceur.

Bravo aux différentes équipes!

Un citoyen, monsieur Laurier Trahan, a tenu à remercier madame Geneviève Cyr du CLSC St-Rédempteur pour les services rendus. Monsieur Trahan écrit : « Un gros Merci pour tout! Vous m'avez mis sur la bonne voie et remis entre bonnes mains. Ce ne sera pas facile et ça ne se fera pas sans un effort soutenu et peut-être même héroïque de ma part mais j'ai enfin l'espoir de pouvoir m'en sortir » de préciser monsieur Trahan.

Félicitations madame Cyr!

Dans un courriel qu'il a fait parvenir à l'adjointe de la direction des services professionnels et des affaires médicales, le coordonnateur aux mesures d'urgence et de sécurité au CSSS de Gatineau, monsieur Thomas Rossignol, a tenu à féliciter madame Annie Leduc, infirmière aux dons d'organes et de tissus.

Monsieur Rossignol faisait référence à une intervention réalisée par madame Leduc en mai dernier. « J'ai rarement vu une infirmière faire preuve d'autant d'abnégation et d'empathie auprès de la clientèle tout en restant professionnelle. La voir agir et parler à la famille est une source de respect qu'elle mérite pour son travail » de souligner monsieur Rossignol.

Bravo madame Leduc!

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CENTRAIDE AU CSSS DE GATINEAU

C'est le 6 octobre dernier qu'a débuté la campagne Centraide dans l'ensemble des installations du CSSS de Gatineau. Cette campagne se poursuivra jusqu'au début décembre et l'objectif a été fixé à 32 000 \$.

Le thème choisi est « Donner, éclaire des vies ». Le comité organisateur soutient que les personnes qui font appel aux organismes communautaires sont très souvent des clients du CSSS de Gatineau, d'où l'importance de donner.

Plusieurs activités auront lieu d'ici décembre comme les tirages 50/50. La direction encourage cependant les employés et les médecins à utiliser la retenue à la source comme moyen de contribuer à cette importante campagne.

Au niveau régional, la présidente d'honneur madame Anne-Marie Ethier a indiqué que l'objectif cette année est de 5 224 999 \$ soit un peu moins que l'an dernier.

Soyons généreux et donnons à Centraide Outaouais !



UNE DATE À RÉSERVER LE VENDREDI 28 NOVEMBRE 2014

C'est dans moins d'un mois que se déroulera la soirée de reconnaissance des employés qui ont complété 25 ans de service et de nos retraités qui ont quitté le CSSS de Gatineau entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014.

L'activité aura lieu à l'école secondaire du Versant, le 28 novembre prochain, entre 18 h et 20 h. Vous recevrez très bientôt une invitation par la poste et vous aurez à confirmer si vous prévoyez assister à cette belle activité, en communiquant au 819 966-6275. Veuillez souligner que malheureusement les conjoints ne sont pas invités à la fête.

On se rappellera que la fête de reconnaissance précèdera la soirée de Noël à laquelle est conviée l'ensemble du personnel, des médecins ainsi que des bénévoles.

Au plaisir de vous voir et de célébrer avec vous le vendredi 28 novembre prochain !

AVIS DE RECHERCHE RETRAITÉS ET 25 ANS DE SERVICE

Dans le but de souligner d'une façon spéciale le départ à la retraite et l'atteinte de 25 ans de service d'un bon nombre d'employés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, nous lançons un avis de recherche afin de s'assurer de n'oublier personne.

En effet, dans un souci d'éviter des impairs, comme oublier un employé, nous invitons ceux et celles qui estiment avoir atteint cette de 25 ou qui comptent prendre une retraite avant le 31 décembre prochain d'en informer la direction des ressources humaines. Par exemple, nous citerons le cas d'un employé qui aurait œuvré 15 ans dans un des hôpitaux du CSSS de Gatineau et 10 ans dans un CLSC. Pour l'organisation, cet employé a atteint le cap des 25 ans, mais il se peut que son nom ne soit pas sur les listes des employés fêtés. Chaque situation signalée fera l'objet d'une analyse.

Ceux et celles qui n'auront pas reçu leur invitation et qui sont convaincus qu'ils ont 25 ans de service pourront communiquer avec la direction des ressources humaines à la mi-novembre. Ils pourront laisser un message sur la boîte vocale au numéro 819 966-6275.

ON SE PRÉPARE POUR LA FÊTE DE NOËL

Même si Noël est encore loin dans nos têtes, le CSSS de Gatineau s'y prépare. Encore cette année, ce sont deux dessins d'enfants d'employés qui deviendront les cartes officielles du CSSS de Gatineau à l'occasion de la période des Fêtes.

Le dessin doit bien entendu avoir une touche de Noël et représenter le travail effectué au CSSS de Gatineau par le père ou la mère de l'enfant.

Très important aussi, le dessin doit être réalisé sur un carton ou sur une feuille blanche de 8,5" x 11". À l'endos du dessin, on indique le nom de l'enfant, son âge ainsi que le nom du parent, le titre de son emploi et son lieu de travail, ainsi qu'un numéro de téléphone où il peut être rejoint le jour.

Un comité de sélection choisira deux dessins, un qui représentera le groupe des 2 à 7 ans et l'autre le groupe des 8 à 12 ans.

Pour leur participation à cette activité, les deux jeunes artistes recevront une copie encadrée de leur dessin qui deviendra une des deux cartes de Noël du CSSS de Gatineau.

Vous pouvez faire parvenir les dessins à la direction des communications, à l'attention de Ginette Leblanc, au 777 de la Gappe.

À vos crayons!



VACCINATION CONTRE L'INFLUENZA AUPRÈS DU PERSONNEL DU CSSS DE GATINEAU

Lorsqu'arrive l'automne, plusieurs s'inquiètent de contracter la grippe saisonnière ou l'influenza. Il s'agit d'une infection virale à laquelle, comme acteurs du réseau de la santé, nous sommes le plus exposés.

Le vaccin demeure donc le moyen le plus efficace de se protéger et protéger ceux que l'on aime. Cette année, le CSSS de Gatineau souhaite dépasser l'objectif de l'an dernier quant à la vaccination de son personnel.

Il faut rappeler que plusieurs personnes parmi la clientèle sont plus à risque de développer des complications d'où l'importance pour les employés de se faire vacciner. Il ne faut pas contaminer nos clients ni ceux qui font partie de notre entourage à la maison.

Le virus de la grippe peut survivre jusqu'à 48 heures dans l'environnement et les gens qui la contractent sont contagieux dans les 24 heures avant l'apparition des symptômes. Il faut donc stopper la propagation de l'influenza par la vaccination. La prévention demeure la meilleure armure pour ma santé. Je me protège en me faisant vacciner et je me protège aussi de ceux qui ne le sont pas.

Surveillez les informations dans votre secteur relativement aux heures et aux endroits de la vaccination.



INVITATION DE LA PART DU COMITÉ CURATEUR INTERDIRECTION

Nency Héroux, responsable du regroupement des professionnels, Direction des soins infirmiers et pratiques professionnelles

Vous êtes aux prises avec un questionnement clinique en lien avec des notions d'inaptitude et de régimes de protection ? Les membres du Comité curateur-interdirection sont disponibles et peuvent vous offrir un service de consultation.

Les dates des rencontres en 2014-2015 sont le 20 novembre 2014 ainsi que les 12 février, 16 avril et 11 juin 2015. Si vous désirez présenter une situation clinique veuillez communiquer avec l'un des membres du comité afin que du temps vous soit alloué.

Voici les personnes aptes à vous offrir une consultation :

De la direction des services à domicile et de l'hébergement :

Alie Gougeon (RNI), Josée Allard (SAD) et Luc Larose (hébergement).

De la direction des services communautaires et hospitaliers de santé physique :

Lisette St-Amour (Hôpital de Hull) et Mathieu Lizotte (Hôpital de Gatineau).

De la direction de la santé mentale et des services psychosociaux :

Marc Tremblay (secteur Gatineau), François Couture (secteur Hull et Aylmer) ainsi que Diane Lelièvre (HPJ).

De la direction famille et communauté :

Lucie Sarrazin (accueil social).

Au plaisir!

« CHRONIQUE ÉTHIQUE », C'EST QUOI?

Josée Dupré, M.Sc., Bureau d'éthique de la recherche

La « CHRONIQUE ÉTHIQUE » se veut une petite capsule mensuelle qui traitera de divers sujets reliés à l'éthique et qui n'a rien avoir avec « l'éthique chronique ».

Le mot « éthique » fait référence à l'ensemble des valeurs et des principes à encourager dans la réalisation des activités cliniques et de recherche à l'intérieur de notre organisation.

L'éthique vise le développement de notre jugement (personnel, professionnel, organisationnel) nous permettant de choisir un comportement adéquat qui tient compte des valeurs et des normes dans une situation donnée.

Au Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, on retrouve un Comité d'éthique clinique (CEC) présidé par madame Nancy Héroux ainsi qu'un Comité d'éthique de la recherche (CÉR) qui est dirigé par madame Sylvie Marchand.

SEMAINE NATIONALE DE LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES RÉSIDENTS

L'équipe de direction de la qualité et gestion des risques

C'est du 27 au 31 octobre 2014 que se déroulera la Semaine nationale de la sécurité des usagers et des résidents. Le thème cette année, **La prévention des chutes (Pratique organisationnelle requise # 22)**.

Une trousse d'outils provenant de divers organismes, s'adressant à différentes clientèles, et portant sur la prévention des chutes sera disponible au commun: Commun_CSSSGADQGRASEMAINE SÉCURITÉ 2014. Il est également possible d'obtenir une version anglaise de ces outils sur demande.

Un **jeu de mots-croisés** que vous pourrez retrouver dans ce dossier vous permettra de participer au tirage annuel. Il est à noter que ce jeu sera envoyé à vos gestionnaires qui, sur demande, pourront vous en remettre une copie.

Bonne Semaine de la sécurité des usagers et des résidents à toutes et à tous!

À GO ON PARTAGE!!!

À la résidence Pierre A. Lalonde, nous tentons de mettre en place un projet très intéressant afin de rendre la lecture accessible. Nous nous sommes inspirés de l'idée d'un organisme à but non lucratif de l'Outaouais qui offre une bibliothèque itinérante. Il s'agit d'un concept d'échange et de partage gratuit de livres et ce, dans le but de rendre l'accès à la lecture plus aisé. Pour plus de détails, consultez le site suivant : www.bibliothequeitinerrante.com/default.html

Il est reconnu que la lecture a plusieurs bienfaits sur la santé mentale. Elle développe la créativité et l'imagination, elle permet de se détendre, elle augmente la capacité de concentration, elle nous aide

à développer des connaissances, elle nous permet de faire des échanges intéressants avec ceux qui ont lu les mêmes livres que nous etc... Par contre, les livres sont coûteux et la bibliothèque municipale n'est pas accessible à tout le monde pour différentes raisons de santé mentale justement.

Nous croyons qu'en ayant sur place un endroit où les livres sont accessibles, nos locataires pourront apprivoiser les bienfaits de la lecture et ainsi peut-être avoir le goût, les jours où ça va bien aller faire une saucette jusqu'à la bibliothèque!!! C'est ça le rétablissement; une chose à la fois, chaque chose en son temps, mais pour ça des fois on a besoin de la

générosité des gens!

Nous sommes donc à la recherche de livres pour faire vivre notre projet. Nous pouvons nous déplacer pour aller les chercher ou vous pouvez nous les apporter.

sophieallan@ssss.gouv.qc.ca

**Merci de votre générosité !
Les locataires de la
Résidence Pierre A.
Lalonde**



GALA DES ÉTOILES

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous vous annonçons que le comité organisateur du Gala des Étoiles du CSSS de Gatineau travaille à la mise en place de la 4^e édition. En effet, c'est au printemps 2015 que nous aurons le plaisir de se rassembler afin de célébrer et reconnaître la qualité de notre travail.

Il vous faut donc réserver votre soirée du vendredi 27 mars et ce dès 17h. Une nouveauté lors de cette 4^e édition! Les membres du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) et les membres du comité des aides soignant(e)s sont invités à se joindre aux professionnels du conseil des infirmières et infirmiers (CII), conseil multidisciplinaire (CM) et du conseil des sages-femmes (CSF).

L'événement se tiendra à nouveau à l'école secondaire du Versant à Gatineau. Un

repas chaud, un conférencier, une soirée dansante et beaucoup de plaisir agrémenteront la soirée de remise des prix de reconnaissance.

Venez donc vous amuser pour la modique somme de 25 \$. D'autres informations suivront prochainement.

Votre comité Gala des étoiles 2015 :

- Valérie Bouvier, comité multidisciplinaire
- Karine Clément, comité des médecins, dentistes et pharmaciens
- Martine Dallaire, conseil des infirmières et infirmiers
- Sylvain Dubé, directeur des communications
- François-Régis Fréchette, conseil des infirmières et infirmiers
- Julie Léonard, conseil des sages-femmes
- Céline Tétreault, comité des aides-soignants

VOICI LA LISTE DE CATÉGORIES DE PRIX POUR LE GALA DES ÉTOILES 2015 UN UNIVERS DE BRILLANTES RÉALISATIONS

PRIX NOUVELLE ÉTOILE (relève)	<ul style="list-style-type: none">• Personne cumulant moins de cinq (5) ans d'expérience dans sa profession;• Démontrant de l'intérêt à relever des défis professionnels;• Représentant une source d'énergie pour son groupe de travail et pour sa profession par sa motivation et son dynamisme.
PRIX CONSTELLATION (mentor)	<ul style="list-style-type: none">• Personne cumulant plus de cinq (5) ans d'expérience dans sa profession;• Démontrant de la compréhension face aux préoccupations de la relève dans son cheminement professionnel;• Se démarquant par son ouverture et sa disponibilité visant à favoriser le développement des futurs professionnels en stages et de la relève;• Personne reconnue par ses pairs pour son expertise clinique.
PRIX ÉQUIPE GRANDE OURSE	<ul style="list-style-type: none">• Groupe œuvrant dans différentes professions travaillant ensemble vers un but commun;• Démontrant une cohésion interprofessionnelle;• Faisant preuve d'initiative, de créativité et d'innovation pour accroître l'efficacité de l'équipe;• Optimisant le champ de compétences de chaque professionnel.
PRIX MÉTÉORITE	<ul style="list-style-type: none">• Personne ou groupe se démarquant par son implication auprès de la population de sa communauté ou sa région;• Se démarquant par son leadership dans les différentes sphères de la pratique professionnelle;• Ayant atteint des résultats probants attribuables aux actions de cette personne ou groupe;• Avoir eu des effets tangibles sur la qualité des soins et services dispensés, sur l'efficacité des services de santé et sur la satisfaction des clientèles visées ;• Ayant le potentiel de pouvoir être utilisé par d'autres clientèles ou milieux de soins.
PRIX SOLEIL DE L'ÉQUIPE	<ul style="list-style-type: none">• Personne se démarquant par sa bonne humeur, sa jovialité et son sourire contagieux;• Démontrant une générosité de son temps et de sa personne;• Personne appréciée par ses collègues et sa clientèle pour ses qualités de collaborateur;• Faisant preuve d'écoute, d'empathie et de compréhension envers la clientèle;• Faisant preuve d'initiative, de créativité et d'innovation afin d'accroître la qualité de vie de la clientèle;• Se démarquant par son haut niveau d'habiletés relationnelles.
PRIX FIRMAMENT (ensemble de l'œuvre)	<ul style="list-style-type: none">• Personne ayant à son actif plusieurs réalisations professionnelles;• Ayant été à l'origine d'un projet novateur ;• Démontrant une grande influence dans sa profession ou au sein de son organisation;• Étant à l'écoute de la clientèle, de ses pairs et de l'organisation afin que ceux-ci puissent poursuivre leur développement;• Reconnue comme étant «significative» au sein de son équipe et de l'organisation;• Ayant contribué au développement professionnel de façon distinctive et particulière.

MISE EN CANDIDATURE

GALA DES ÉTOILES 2015 : UN UNIVERS DE BRILLANTES RÉALISATIONS

Nom et prénom : _____

Titre professionnel : _____

- Conseil Multidisciplinaire (CM)
 Conseil des Infirmières et infirmiers (CII)
(incluant le comité des infirmières et infirmiers auxiliaires)
 Conseil des Sages-femmes (CSF)
 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
 Comité des aides-soignants (CAS)

Secteur d'activité /programme : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Quel prix proposez-vous pour votre candidat ?

- Prix Nouvelle étoile (relève) Prix Constellation (mentor)
 Prix Équipe Grande Ourse Prix Météorite
 Prix Soleil de l'équipe Prix Firmament
(pour l'ensemble des réalisations)

Candidature proposée par :

Nom et prénom : _____

Titre professionnel : _____

Secteur d'activité/programme : _____

Établissement/ point de service : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Signature : _____

Candidature appuyée par :

Nom et prénom : _____

Titre professionnel : _____

Secteur d'activité/programme : _____

Établissement/ point de service : _____

Numéro de téléphone au travail : _____

Signature : _____

N.B. Tout formulaire de mise en candidature devra être accompagné d'un texte explicatif d'un maximum de 2 pages imprimées non manuscrites démontrant les qualités de la candidature. Le formulaire de mise en candidature doit être acheminé par courrier interne à l'attention de : «DSIPP-Gala des Étoiles 2015».

LE SAVIEZ-VOUS?

Le conseil multidisciplinaire a pour responsabilité de constituer les comités de pairs nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle de l'ensemble de leurs membres. Plusieurs projets de pairs novateurs et stimulants sont en cours au sein du CSSS de Gatineau. Voici un bref aperçu d'un projet qui a été complété récemment. Qui sait un incitatif pour vous de démarrer votre propre projet de pairs.

La promotion de la marche et de l'activité physique par une activité de loisirs

Par : Marie-Eve Lemire, Physiothérapeute
Céline Héroux, Technicienne en loisirs
Sabrina Gélinas, thérapeute en réadaptation physique
Alexandre Cayer, récréologue

Ce projet a été réalisé par la mise en commun des expertises de plusieurs professionnels par l'élaboration, la planification et la mise en œuvre d'une activité originale et valorisante en vue d'améliorer le bien-être physique et mental des résidents et de favoriser leur socialisation.

En effet, quatre événements « marathon » ont été réalisés, avec une course « formule 1 » de propulsion en fauteuil roulant lors des deux dernières activités. De plus, l'équipe a planché sur la production d'une trousse d'information pour que ce type d'activité puisse être reproduit dans un autre CHSLD ou un autre établissement de santé. Ces activités ont eu entre autres comme résultat une amélioration de la qualité de vie des résidents par la mise en place d'une activité physique divertissante et stimulante pour les participants et les observateurs.

Le projet a également permis de faire rayonner le CSSS de Gatineau à l'échelle de la province. En effet, l'ACMQ a retenu ce projet en le mettant en nomination pour le prix innovation qui sera remis le 11 novembre prochain. Nous souhaitons bonne chance à nos fiers représentants.

La trousse complète pour la réalisation de cette activité est accessible sur le commun du CSSS de Gatineau dans l'onglet P:/CECM/CAAQPP-Projet de pairs/Projet de pairs réalisés.

Vous trouverez également dans cette section les documents explicatifs pour la réalisation de votre propre projet de pairs.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : 07_CSSSG_Conseil_Multidisciplinaire@ssss.gouv.qc.ca

MESURES D'URGENCE

Sommes-nous prêts? Êtes-vous prêts?

Denis Marleau, Coordonnateur des mesures d'urgence

Au cours des dernières années, nous avons été témoins au Québec de plusieurs événements que l'on peut qualifier de dramatiques. Pensons à Mégantic, à l'incendie de la résidence de personnes âgées de l'Isle Verte, aux inondations et au verglas en Montérégie et plus près de nous à l'accident train-autobus à Ottawa.

Tous ces événements ont en commun la nécessité d'une réponse rapide et organisée de la part des services qui en ont la responsabilité.

Certains de ces événements ont nécessité que des équipes soient déployées pour une période de temps plus longue.

Mais, comment se prépare-t-on?

Comme citoyen, la ville de Gatineau, à l'aide d'un dépliant explicatif, nous propose un modèle de préparation pour une autonomie globale de 72 heures.

Des experts nous proposent d'avoir des discussions à l'intérieur de nos familles afin d'identifier toutes les sorties en cas de feu ou autre et de les pratiquer pour s'assurer de l'intégration des directives que vous avez mis en place.

Et nous comme CSSS?

Les 2 éléments de base clé sont la préparation et la planification. Ensuite il devient important que chaque employé soit partie prenante de ce processus.

Pour ce faire, un calendrier d'exercices de simulation sera fait afin que chaque site soit interpellé de façon différente.

Ces exercices seront évalués et serviront au processus d'amélioration continu de notre préparation.

«Soyons prêts !»

LES INSTALLATIONS DU CSSS DE GATINEAU

Siège social :

Bureau du directeur général
777, boul. de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8R2 ☎ 819 966-6560

Centre administratif

257, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3W8 ☎ 819 966-6420

Centre administratif-85 Bellehumeur

85, rue Bellehumeur, Gatineau (Québec) J8T 8B7 ☎ 819 966-6100

Centre administratif-200 Robert-Wright

200, rue Robert-Wright, Gatineau (Québec) J9H 5L1 ☎ 819 684-6512

Hôpital de Gatineau

909, boul. La Vérendrye Ouest, Gatineau (Québec) J8P 7H2 ☎ 819 966-6100

Hôpital de Hull

116, boul. Lionel-Émond, Gatineau (Québec) J8Y 1W7 ☎ 819 966-6200

Unité de médecine familiale (UMF)

500, boul. de l'Hôpital, Gatineau (Québec) J8V 2P5 ☎ 819 966-6380

Bureau de coordination de l'éthique et de la recherche

116, boul. Lionel-Émond, local F-011, Gatineau (Québec) J8Y 1W7 ☎ 819 966-6144

Maison de naissance de l'Outaouais

175, rue Jean-René-Monette, Gatineau (Québec) J8P 5B9 ☎ 819 966-6585

CLSC de Gatineau - De la Gappe

777, boul. de la Gappe, Gatineau (Québec) J8T 8R2 ☎ 819 966-6550

CLSC de Gatineau - Avenue Gatineau

80, avenue Gatineau, Gatineau (Québec) J8T 4J3 ☎ 819 966-6590

CLSC de Gatineau - Saint-Rédempteur

85, rue Saint-Rédempteur, Gatineau (Québec) J8X 4E6 ☎ 819 966-6510

CLSC de Gatineau - Du Mont-Bleu

207, boul. du Mont-Bleu, Gatineau (Québec) J8Z 3G3 ☎ 819 966-653 0

CLSC de Gatineau - Saint-Raymond

92, boul. Saint-Raymond, Gatineau (Québec) J8Y 1S7 ☎ 819 966-6525

CLSC de Gatineau - LeGuerrier

425, rue LeGuerrier, Gatineau (Québec) J9H 6N8 ☎ 819 966-6540

CLSC de Gatineau - Alexandre-Taché

400, boul. Alexandre-Taché, Gatineau (Québec) J9A 1M5 ☎ 819 966-6580

Hôpital de jour gériatrique

455, Montée Paiement, Gatineau (Québec) J8P 0B1 ☎ 819 966-6470

Centre d'hébergement Foyer du Bonheur

125, boul. Lionel-Émond, Gatineau (Québec) J8Y 5S8 ☎ 819 966-6410

Centre d'hébergement La Pietà

273, rue Laurier, Gatineau (Québec) J8X 3W8 ☎ 819 966-6420

Centre d'hébergement Bon séjour

134, rue Jean-René-Monette, Gatineau (Québec) J8P 7C3 ☎ 819 966-6450

Centre d'hébergement Renaissance

445, boul. Wilfrid-Lavigne, Gatineau (Québec) J9H 6H9 ☎ 819 966-6440

Hôpital Pierre-Janet

20, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K7 ☎ 819 771-7761

Pavillon Marcel D'Amour

30, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K7 ☎ 819 776-8093

Service d'hébergement non institutionnel

23, rue Pharand, Gatineau (Québec) J9A 1K8 ☎ 819 776-8034

Équipe de suivi intensif

73, boul. Moussette, Gatineau (Québec) J8Y 5J8 ☎ 819 772-9777
poste 7221

Résidence de Hull

46, rue Lucien-Brault, Gatineau (Québec) J8Z 1H8 ☎ 819 770-2992

Résidence Corbeil

63, rue Corbeil, Gatineau (Québec) J8Y 5W8 ☎ 819 777-2042

Résidence de Gatineau

20, rue Laferrière, Gatineau (Québec) J8T 3C1 ☎ 819 568-3349



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A ADOPTÉ UN PLAN DE REDRESSEMENT DE 4 M\$

Le conseil d'administration a adopté en septembre dernier un plan de redressement qui prévoit des compressions de 4 M\$ pour 2014-2015.

Ce plan de redressement prévoit la réalisation de certains travaux qui demanderont une présence et une collaboration de tous et chacun. Ils porteront principalement sur l'utilisation des ressources diagnostiques, les médicaments et les séjours hospitaliers.

Le contexte budgétaire du Québec oblige le gouvernement à couper dans les dépenses publiques et le CSSS de Gatineau ne peut échapper à cette situation. Voilà pourquoi, le directeur général, monsieur Denis Beaudoin, a demandé la collaboration de l'ensemble des employés afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. « Nous sommes dans l'obligation de répondre aux exigences des compressions et ainsi nous devons continuer à travailler pour atteindre l'équilibre budgétaire. Je sais que nous serons en mesure une fois de plus de relever cet important défi permettant à notre population de recevoir les soins et services auxquels elle a droit » de souligner monsieur Beaudoin.



CHRONIQUE DE LA DIRECTION DES SERVICES À DOMICILE ET DE L'HÉBERGEMENT

La dépression chez la personne âgée - un phénomène répandu

Dans un article diffusé dans le Devoir et signé Isabelle Paré, cette dernière affirme que les signes de la dépression touchent 20 % des personnes âgées au Québec et près de 60 % des personnes atteintes d'incapacité grave.

Ces données ont été obtenues à partir de l'Enquête québécoise sur les limitations, les maladies chroniques et le vieillissement, menée par l'Institut de la statistique du Québec. Cette enquête offre un portrait de l'état de fragilité des personnes âgées ou atteints d'incapacités au Québec.

Selon cette enquête, une personne sur quatre âgée de 85 ans et plus afficherait des signes de dépression. Cette vulnérabilité touche plus les femmes que les hommes et 26 % les personnes seules ou celles vivant sous le seuil de la pauvreté. Selon les chercheurs, en identifiant ces personnes vulnérables, cela permet de faire de la prévention et d'éviter d'éventuels recours aux services de santé. Il permet aussi selon Maxime Murphy, co-auteur de l'étude, de voir de quelle façon le système de santé doit s'adapter à cette réalité et appliquer les interventions les plus utiles.

La présence ou la gravité des incapacités chez les personnes âgées fait bondir les signes précurseurs de la dépression. De 21 % chez les répondants ayant une légère incapacité, les signes dépressifs grimpent à près de 60 % chez ceux aux prises avec une incapacité grave. La présence de certaines maladies, comme les maladies cardiaques, l'arthrite, la bronchite chronique ou l'emphysème font aussi grimper le pourcentage de personnes affichant des signes de dépression.

Par ailleurs, pas moins d'une personne âgée sur 10 au Québec présente des signes de perte de poids subite qui est souvent symptôme de la sarcopénie, une perte de masse musculaire due au vieillissement qui peut se traduire par différents problèmes dont les chutes et des pertes de mobilité

Cette condition et celle affichant des signes de dépression se traduisent par un recours accru aux consultations à l'urgence, à l'hospitalisation ou aux chirurgies. D'ailleurs l'étude démontre que 60 % des aînés ayant ces conditions ont dû avoir recours à au moins un service hospitalier durant la dernière année.

Ce portrait de la fragilité ne doit pas être associé à un diagnostic mais bien un indicateur qui permet de faire du dépistage auprès de clientèles spécifiques.



ENGAGÉ POUR UN MILIEU PLUS VERT

Depuis plusieurs décennies, la communauté scientifique nous prévient : par nos émissions sans cesse plus élevées de gaz à effet de serre, nous provoquons un réchauffement de la planète et une transformation majeure des systèmes climatiques.

Les dix années les plus chaudes jamais enregistrées sont toutes postérieures à 1997. Le Québec n'échappe pas à ces changements climatiques qui, certes s'accroîtront dans le futur. Jusqu'à maintenant les vagues de chaleur ont été plutôt rares chez nous. Mais avec les changements du climat, ces vagues de chaleur seront sans doute plus fréquentes et plus longues. Ces températures plus chaudes risquent d'avoir des conséquences négatives sur la santé des citoyens.

Le CSSS de Gatineau a décidé d'investir 2 M\$ dans un projet de système énergétique dans 4 de ses bâtiments ce qui lui permettra d'enregistrer des économies d'énergie annuelles de 41 % en plus d'améliorer le confort des usagers.

Le saviez-vous?

Les coûts monétaires de la climatisation à l'hôpital Pierre-Janet représentent 23 % de sa facture électrique annuelle. En été, la température de consigne des systèmes de ventilation de l'hôpital est maintenue à 24 degrés Celsius.

Il faut adopter de bons gestes écoénergétiques!

Au travail, je limite les sources de chaleur potentielles et je verdis mon espace étant donné que les plantes dégagent de l'humidité

À la maison, je pense au ventilateur pour créer un courant d'air frais et je place un bol rempli de glaçons ou d'eau froide devant le ventilateur. Du côté de la cuisine, j'évite d'allumer le four.

LA NAVETTE REVIENT À L'HÔPITAL DE GATINEAU

C'est le 14 octobre prochain que la Fondation Santé Gatineau a repris le service de navette pour les employés de l'hôpital de Gatineau principalement ceux qui travaillent de jour et qui doivent garer leur véhicule au bar Krystal, l'ancienne « Boîte à chansons ».

Ce service vise à faciliter le déplacement des employés et à assurer leur sécurité durant les mois d'hiver. Les employés peuvent stationner leur véhicule au Krystal et attendre l'arrivée de la navette pour se rendre à l'hôpital de Gatineau. La navette sera en opération jusqu'au 4 avril 2015 et ce, entre 7h et 9h ainsi qu'entre 15h et 17h du lundi au vendredi sauf les jours fériés. Il est important de souligner qu'en après-midi le point d'embarquement pour utiliser la navette est à l'entrée principale de l'hôpital de Gatineau.

Par ailleurs, les employés de soir et de nuit pourront continuer d'utiliser le stationnement des visiteurs. La direction rappelle aux employés qu'il est important de respecter les consignes et de faire preuve de civisme à l'endroit de leurs collègues, des visiteurs ainsi que des patients qui sont en traitement. Ils doivent ainsi stationner dans les espaces qui leur sont désignés. Lorsque le stationnement des employés est complet, la direction les invite à utiliser un des 250 espaces du bar Krystal et d'emprunter la navette offerte par la Fondation Santé Gatineau pour se rendre à l'hôpital de Gatineau.





SUIVI DE L'INTÉGRATION DE L'HPJ AU CSSS DE GATINEAU : LA POURSUITE DES ACTIVITÉS DE 2^{ÈME} LIGNE DE SANTÉ MENTALE SOUS LE SIGNE DE LA RÉUSSITE

Alain Godmaire, Directeur santé mentale et services psychosociaux

En juin dernier, le comité de vigie a pris connaissance de l'avancement des travaux et des indicateurs de résultats de l'année 2013-2014 et a fait le bilan de l'an 2 post-intégration. À cet effet, les membres ont souligné de manière particulière les points suivants :

Gouverne du mandat régional :

- Légère augmentation des effectifs médicaux au niveau régional
- Déploiement des psychiatres dans les territoires est à consolider
- Maintien de la représentation du milieu de la santé mentale dans les instances du CSSS
- Maintien des mécanismes de soutien au développement professionnel
- Poursuite du soutien aux mandats des comités des bénévoles et des utilisateurs
- Renouvellement des ententes de services avec les partenaires ; une nouvelle entente développée durant l'année pour la clientèle adulte en matière d'hébergement

Accessibilité des services pour la population régionale :

- Amélioration des indicateurs des urgences pour la clientèle santé mentale dans le territoire de Gatineau grâce à des investissements au niveau de l'hébergement, du suivi externe en 1^{re} ligne et du Suivi intensif de 2^{ème} ligne
- Augmentation des consultations en externe par les psychiatres dans les cinq territoires
- Attente de services qui demeure importante pour la population des jeunes et des adultes, sauf pour le territoire de la Vallée de la Gatineau
- Diminution du nombre d'admissions dans les unités de soins, mais tout de même au-delà du nombre annuel d'admissions depuis 2010-2011
- Diminution des délais d'accès pour les personnes âgées, maintien de délais d'accès importants pour la clientèle adulte du côté de l'hospitalisation à HPJ

Les bons coups de l'an 2 après l'intégration :

- Utilisation d'indicateurs de mesure qui documentent les travaux de manière importante et contribuent au suivi de l'actualisation du mandat régional
- Des partenariats s'installent et certains sont à consolider, notamment du côté de la médecine générale en santé mentale et des organismes communautaires
- Avancée importante dans l'organisation des services : la révision de la structure des directions cliniques permettra un meilleur arrimage entre les programmes, une continuité de services et une fluidité pour la clientèle
- Nomination de chefs de services médicaux pour voir à l'organisation médicale, aux collaborations avec le volet administratif et au déploiement optimal des effectifs

Les défis identifiés dans la poursuite des travaux :

- Poursuivre la mise en place des stratégies d'accès et fluidité des services : le soutien à la 1^{re} ligne et le déploiement médial seront des facteurs déterminants
- Maintenir une proximité avec les territoires et poursuivre l'analyse des besoins au plan régional pour assurer des liens de communication étroits et assurer l'accès aux services pour la population régionale

J'en profite pour souligner l'excellent travail et la contribution de nos employés dans l'atteinte de nos objectifs d'accès, de continuité et de qualité des services. Nous avons traversé ensemble une deuxième année de transition en conformité avec les engagements et les principes directeurs du projet d'intégration.

La direction des services professionnels et des affaires médicales

D^{RE} GUYLÈNE THÉRIAULT ASSUMERA L'INTÉRIM

Le conseil d'administration a procédé en septembre dernier à la nomination de D^{re} Guylène Thériault à titre de directrice par intérim des services professionnels et des affaires médicales du CSSS de Gatineau.

D^{re} Thériault remplace D^{re} Anne Gervais qui a quitté son poste le 1^{er} septembre dernier. D^{re} Thériault occupera le poste à temps partiel jusqu'au 31 mars prochain.

Soulignons qu'elle possède près de 20 ans d'expérience. Elle travaille au CSSS de Gatineau ainsi que dans la communauté. Elle est connue de l'organisation et respectée par ses collègues.

Le directeur général, monsieur Denis Beaudoin a tenu au nom du conseil d'administration, du comité de direction, des médecins, des sages-femmes, des employés et des bénévoles à offrir au D^{re} Thériault toute la collaboration dont elle aura besoin et lui souhaiter la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

R-E-S-P-E-C-T

Thibaut Coulangeon et Marielle Couture, Conseillers en développement organisationnel à la DRH

Vous arrive-t-il d'avoir envie de chanter, R-E-S-P-E-C-T, le célèbre hymne de la reine du « soul », Aretha Franklin ? Le savoir-vivre en milieu de travail est en déclin et ses conséquences sont en croissance.

L'incivilité en milieu de travail n'est pas de l'intimidation. L'incivilité est souvent le résultat de celui ou celle qui a une mauvaise journée. L'incivilité, c'est souvent les paroles et les gestes ou les manques de paroles et de gestes de celui ou celle qui est de mauvaise humeur.

Ça peut être aussi banal que de ne pas utiliser les mots magiques : « S'il-vous-plait », « Merci », « Bonjour » ou « Je m'excuse ». Ça peut être aussi dérangeant que celui qui, pendant votre présentation, vérifie constamment son appareil intelligent pour ses courriels et ses textos. Ça peut être aussi frustrant que celle qui prend le crédit pour votre idée de génie ou qui vous passe le blâme pour son erreur. C'est aussi subtil que son soupir, ses yeux tournés et leurs non partages d'information. Ça peut être aussi blessant que celui qui minimise ou ridiculise vos efforts. C'est celle qui est toujours en retard aux réunions. Il y a même des fois où cela n'a même pas rapport avec le travail, comme lorsque celui-là ne se ramasse pas dans la cuisine. Le lavabo, le comptoir ou le micro-ondes malpropres ont un impact direct sur l'harmonie.

Souvent, les instigateurs ne réalisent pas l'impact de leur manque de savoir-vivre. Les victimes sont embarrassées et gênées d'en parler. Ainsi, elles ne partagent pas leur malaise avec leur supérieur et évitent d'en discuter avec les contrevenants. Cette non reconnaissance à des répercussions contagieuses et engendre un cycle vicieux.

Vous pouvez faire une différence. Sans devenir la police de la civilité, il convient plutôt de faire une introspection, de reconnaître votre comportement et ces possibles conséquences sur votre environnement de travail et sur vos collègues. La reconnaissance de l'incivilité ça commence avec soi. Si personne ne la reconnaît, elle ne peut être corrigée. Observez-vous, évaluez-vous avec un regard empathique sur les autres. Tout comme l'incivilité, la civilité est contagieuse. Les membres de votre équipe vous observeront, remarqueront et imiteront même votre comportement harmonieux. Vous avez le pouvoir de la civilité. Choisissez de contribuer à la civilité, une parole, un geste à la fois. Faites du bien et sentez-vous bien.

Respecter, ne veut pas dire tolérer, surtout la conduite incivile. Devant de tels comportements, ne pointez pas du doigt. Exprimez plutôt, de façon ferme et calme vos besoins. Utilisez votre voix sensée et sensible. Celle qui ne juge pas. Personne n'est blâmée et vos relations de travail peuvent évoluer positivement, sans rancune.

Vous l'avez souvent entendu on ne peut pas changer les autres, que soi-même. Vous ne pouvez pas changer celui ou celle qui. La seule personne que vous pouvez changer c'est vous. Encore une fois le pouvoir de un, vous.

La prochaine fois que vous aimeriez chanter R-E-S-P-E-C-T, essayez cette chanson des Spice Girls « Stop, right now, thank you very much, be the one with the human touch. Don't be those guys on the run. Slow it down. Be the 'one' and maybe have some fun. »

Inspiré de Julie Blais Comeau

DES ACTIVITÉS PLUS QUE RÉUSSIES!

Félicitations à tous les participants du Cyclotour Santé Outaouais et de La Marche en Rose 2014. Tous les fonds amassés lors de ces deux activités serviront à financer l'achat d'un appareil de mammographie numérique.



Cyclotour Santé Outaouais

La toute première édition du Cyclotour Santé Outaouais a été couronnée de succès. Le 13 septembre dernier, les cyclistes ont parcouru 125 km en Outaouais. Plus de 155 000 \$ ont été recueillis pour la cause.



La Marche en Rose 2014

La Marche en Rose, qui en était à sa troisième édition, fut une réussite inédite! Le 20 septembre dernier, 114 marcheurs et marcheuses ont emboîté le pas sur 30 km dans les rues de Gatineau. Plus de 176 000 \$ ont été amassés; un montant record pour l'activité.

Merci aux employés du CSSS de Gatineau pour leur implication dans ces activités.



MOUSTACHE EN FOLIE, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ FOLLEMENT AMUSANTE!

La Fondation Santé Gatineau vous invite à faire pousser votre moustache tout le mois de novembre afin de d'appuyer la cause du cancer de la prostate.

Cause : Tous les dons amassés serviront à financer l'achat d'un robot laser pour les chirurgies de la prostate d'une valeur de 120 000 \$.

Pour vous mesdames : Vous aussi pouvez participer à l'activité! Suite à votre inscription, nous vous invitons à passer aux bureaux de la Fondation afin de vous procurer une fausse moustache. Vous pourrez la porter à votre guise lors du mois de novembre.

Frais d'inscription : 25 \$ (vous donne droit à un t-shirt promotionnel et une photo de groupe)

Pour vous inscrire : www.moustacheenfolie.ca

Cliquez « s'inscrire comme participant » et suivez les directives pour créer votre page personnelle. Avec cette page, vos donateurs pourront voir votre nouveau look grâce à l'espace photo et suivre l'évolution de vos dons à l'aide du thermomètre.



En novembre, on s'amuse pour une bonne cause!



AVEZ-VOUS VOS BILLETS DE LOTO SANTÉ EMPLOYÉS?

La toute première édition de la Loto Santé Employés est commencée!

La Loto Santé Employés c'est :

- Une activité exclusive aux employés et bénévoles du CSSS de Gatineau
- 3 000 billets seulement en circulation
- Que des prix en argent à gagner d'une valeur totale de 125 000 \$
- Un gros lot de 50 000 \$
- Plusieurs tirages
- Plusieurs prix instantanés

Les billets sont en vente aux bureaux de la Fondation Santé Gatineau et auprès de vos vendeurs réguliers. Les billets sont vendus au coût de 100 \$ pour un billet et 250 \$ pour trois billets.

Tirage de Noël : Jeudi 18 décembre 2014
1 lot en argent de 25 000 \$

Tirages à tous les jeudis de payes du 8 janvier au 14 mai 2015



Mme Diane St-Amour
du Foyer du bonheur

Faites comme vos collègues et procurez-vous votre billet dès aujourd'hui!



M. Alain Diotte
de l'hôpital de Gatineau



Mme Lucie Marenger
de l'hôpital de Hull
avec Chantal et Josée,
vendeuses au département
d'hémodialyse

1

Transformation basée sur des acquis solides

- Maintien des points de services du réseau
- Respect des régions sociosanitaires existantes
- Maintien des liens de collaboration et de la dynamique régionale existante entre les divers partenaires (écoles, municipalités, police, etc.)
- Poursuite de la responsabilité populationnelle où l'ensemble des producteurs de services de santé collaborent sous le leadership du CISSS

4

Quelques dispositions particulières

- Le ministre pourra prescrire des règles sur la structure organisationnelle de la direction de l'établissement ou toute autre mesure permettant une meilleure organisation et une saine gestion.
- Le ministre établira chaque année les règles budgétaires pour déterminer le montant des dépenses de fonctionnement qui sera alloué aux établissements par programmes-services permettant de protéger les clientèles les plus vulnérables.

2

L'efficacité organisationnelle De 3 à 2 paliers de gestion

- Abolition des agences régionales et diminution du nombre d'établissements :
 - de 200 à 28 PDG et DG
 - de 200 à 28 CA
 - 1300 postes-cadres ETC de moins
 - 172 rapports annuels de gestion et d'états financiers vérifiés de moins
 - contrôle du taux d'encadrement
 - mobilité accrue du personnel et plus grandes perspectives de carrière
- Économie récurrente de 220 M\$ à terme de la mise en place de la réforme

5

Quelques dispositions particulières

- Le ministre pourra obliger un établissement à utiliser les services d'un groupe d'approvisionnement en commun ou à participer à un processus d'appel d'offres mené par un tel groupe.
- Le ministre pourra émettre des directives sur les objectifs, les orientations et les actions d'un établissement régional ou suprarégional.
- Le ministre pourra, de façon exceptionnelle et lorsqu'il le juge opportun, nommer une ou plusieurs personnes pour remplacer le PDG ou le PDGA ou assumer une partie des pouvoirs du conseil d'administration lorsque des gestes incompatibles avec les règles de saine gestion auront été posés.

3

Rôle et responsabilités du MSSS

- Définir les priorités et orientations nationales et établir les politiques
- Planifier et coordonner les services nationaux
- Allouer les enveloppes budgétaires aux établissements sur la base des programmes-services
- Remplir certaines fonctions actuellement dévolues aux agences
- Assurer la coordination des fonctions de santé publique en collaboration avec les directeurs régionaux
- Veiller à la prestation des services médicaux surspécialisés, pour l'ensemble de la province, avec les CHUs sous sa responsabilité

6

Rôle et responsabilités du CISSS

- **Dispenser l'ensemble des services à la population, toutes missions confondues**
- Planifier, coordonner, organiser et dispenser des services accessibles à la population de son territoire
- Assurer la prise en charge des besoins de la population, particulièrement pour les clientèles vulnérables
- Établir des ententes avec les médecins, les organismes communautaires et les ressources privées de son territoire
- Réaliser la planification régionale des ressources humaines
- Assurer le suivi et la reddition de comptes au MSSS

7

Conseils d'administration

Les affaires d'un CISSS et d'un établissement suprarégional sont administrées par un conseil d'administration et un PDG.

10

Nouvelle composition des conseils d'administration

Établissements régionaux (CISSS)	Établissements suprarégionaux (CHUM, CHU Ste-Justine, CUSM et ICM)
Le président-directeur général de l'établissement	Le président-directeur général de l'établissement
Un membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	Un membre du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens
Un membre du conseil des infirmières et infirmiers	Un membre du conseil des infirmières et infirmiers
Un membre du conseil multidisciplinaire	Un membre du conseil multidisciplinaire
Un médecin du territoire exerçant sa profession hors d'une installation maintenue par l'établissement	—
Un membre du comité des usagers	Un membre du comité des usagers
Sept personnes indépendantes (huit dans le cas des établissements exploitant un CHU)	Sept personnes indépendantes
Une personne provenant des universités auxquelles est affilié l'établissement (CISSS de la Capitale-Nationale-CHU de Québec et CISSS de l'Estrie-CHU de Sherbrooke)	Une personne provenant des universités auxquelles est affilié l'établissement
À la demande d'une fondation, un membre observateur sans droit de vote	À la demande d'une fondation, un membre observateur sans droit de vote
TOTAL : 13 ou 15 membres	TOTAL : 13 membres

8

Conseils d'administration

- Les membres seront nommés par le ministre pour un mandat d'au plus 3 ans
- L'obligation de parité entre les femmes et les hommes
- La nomination des membres devra se faire en tenant compte de la représentativité des différentes parties du territoire couvert par l'établissement ainsi que de la composition ethnoculturelle, linguistique ou démographique de l'ensemble des usagers qu'il dessert
- Le président du conseil d'administration sera désigné par le ministre parmi les membres indépendants

11

PDG et PDGA

- Le PDG est responsable, avec le CA, de l'administration et du fonctionnement du CISSS ou de l'établissement suprarégional.
- Les PDG et PDGA seront nommés par le ministre pour un mandat d'une durée d'au plus 4 ans.
- Les PDG et PDGA devront exercer leur fonction à temps plein (exclusivité de leur fonction).

9

Conseils d'administration

- La nomination des membres indépendants se fera par le ministre à partir des profils de compétence suivants :
 - Gouvernance et éthique
 - Ressources humaines
 - Vérification et performance
 - Services sociaux
 - Gestion des risques et qualité
 - Ressources immobilières et informationnelles
 - Jeunesse
- Une liste de membres indépendants éligibles sera recommandée au ministre par un comité d'experts en gouvernance
- Le ministre pourra, à la demande de différents groupes, mettre en place un comité consultatif qui produira des recommandations à l'établissement afin de préserver le caractère culturel, historique ou local des établissements fusionnés

12

Quelques dispositions particulières

Ressources humaines

- Le projet de loi prévoit des modalités facilitant la réaffectation du personnel des agences, dans le respect des conventions et des décrets en vigueur.